



5^{ème} Plateforme Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophe à Cancun, Mexique du 22 au 26 mai 2017

Déclaration de la Côte d'Ivoire

Merci Monsieur/Madame le/la Président(e).

Je voudrais exprimer la profonde gratitude de mon pays, la Côte d'Ivoire, à l'Organisation des Nations Unies - à travers la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes, et au Gouvernement Mexicain, pour l'accueil chaleureux dont ma délégation et moi-même bénéficions depuis notre arrivée.

Honorables et distingués Participants,

Prise en étau entre le Sahel, au Nord, et l'Océan Atlantique, au Sud, la Côte d'Ivoire est vulnérable aux aléas naturels, surtout aux changements climatiques, dont les impacts consistent en une érosion côtière manifeste, en des inondations fréquentes et des glissements de terrains, aussi bien dans la capitale économique, Abidjan, que dans certaines villes de l'intérieur du

pays. Notre pays subit également la récurrence de certaines maladies telles que le paludisme, la fièvre typhoïde et la méningite, ainsi que la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.

Dans le contexte actuel du changement climatique avéré, des milliers de personnes et des établissements humains sont menacés par des catastrophes hydrométéorologiques à travers tout le pays.

Ainsi, **de 1996 à 2017**, plus de **250 personnes** ont perdu la vie suite aux inondations et glissements de terrain. **En 2011, 160 sites** à risque d'inondation et glissement de terrain ainsi que **6000 ménages** très vulnérables ont été identifiés dans le District d'Abidjan.

D'une part, ces évènements ont amené la Côte d'Ivoire, en conformité avec le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015, à créer en 2012 une Plateforme Nationale de la Réduction des Risques de Catastrophe, en vue d'analyser et comprendre la situation actuelle pour mieux évaluer les risques, se préparer à la réponse et mettre en place des systèmes d'alerte précoce efficaces, permettant d'améliorer la reconstruction ;

Et d'autre part, le Gouvernement Ivoirien, à travers un plan d'urgence humanitaire, a assisté les familles éplorées, victimes et sans-abris, et leur a alloué des vivres et non-vivres. En 2015, suite aux inondations de 2014, l'Etat a procédé à la **libération des sites à risque** ainsi qu'**au recrutement de 1500 pompiers civils**, répartis dans les 31 Régions du pays afin de renforcer le dispositif d'intervention d'urgence.

De mars à juillet 2016, une étude pilote relative à l'évaluation du risque d'inondation et de mouvement de terrain a été réalisée dans deux communes du district d'Abidjan (Attécoubé et Cocody), dont les résultats jugés très satisfaisants et intéressants, permettent d'envisager d'étendre cette étude à l'ensemble du territoire national, en vue de mieux comprendre l'évolution des facteurs de vulnérabilité.

Il importe de noter que des bulletins à risque d'inondation sont élaborés depuis 2013 dans le district d'Abidjan, et que de grands travaux d'assainissement et de drainage sont entrepris depuis deux ans pour réduire les risques d'inondation.

Toujours au titre de nos initiatives, l'Etat est actuellement engagé dans le processus de la mise en œuvre de l'**Evaluation Environnementale Stratégique Intégrée**, en vue de prendre en compte la dimension de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques, plans et programmes de développement.

Enfin, je ne saurais clore mon propos, sans rappeler que mon pays a entamé la mise en œuvre du **Cadre de Sendai 2015-2030** par l'élaboration de son **Plan d'Action National 2016-2020 pour la Réduction des Risques de Catastrophe**, sur la base des quatre priorités dudit cadre, chiffré à hauteur de **50 milliards de francs cfa**. Par ailleurs, **un accord de mise en œuvre** de ce plan a été signé entre **l'Etat de Côte d'Ivoire** et **le Système des Nations Unies le 08 septembre 2016**, en vue de la mobilisation des ressources.

Au total, je peux donc affirmer que **la Côte d'Ivoire soutient la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015-2030**, avec ses indicateurs qui permettront de mesurer les efforts accomplis. Nous restons convaincus que cette noble initiative permettra à l'ensemble des nations, notamment les plus vulnérables, de disposer de plateformes fonctionnelles, indispensables à la construction d'une véritable résilience des communautés et de l'environnement.

C'est pourquoi, par ma voix, la Côte d'Ivoire lance **un appel pressant à l'ensemble des Partenaires au Développement, ainsi qu'au Secteur Privé**, pour soutenir les Plateformes Nationales de la Réduction des Risques de Catastrophe des pays en développement dans la mise en œuvre de leurs initiatives pour la Réduction des Risques de Catastrophe. C'est un appel à la solidarité pour construire durablement la résilience des communautés vulnérables.

Pour terminer, au nom de la Côte d'Ivoire, je voudrais remercier et féliciter à nouveau le Gouvernement Mexicain, les autorités de la ville de Cancun, le Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes ainsi que l'ensemble des Parties Prenantes qui se sont mobilisées pour la réussite de cette **5^{ème}** Plateforme Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophe.

Je vous remercie.

**Le Ministre de la Salubrité, de l'Environnement
et du Développement Durable**